

L'augmentation du nombre de ruptures conjugales pose la question de l'avenir des liens personnels et alimentaires entre parents et enfants. Sans être nouvelle, cette interrogation est désormais au cœur de l'actualité juridique, tant le maintien de la coparentalité après la séparation des parents est aujourd'hui un axe majeur de la politique familiale menée par les pouvoirs publics.

De nombreux dispositifs ont ainsi été mis en place ces dernières années pour renforcer la coparentalité après une séparation. Sans être exhaustif, il est possible d'évoquer ici les garanties contre les impayés de pensions alimentaires (GIPA), la médiation familiale ou encore les espaces rencontre. La manifestation aura pour objectif d'associer les différents partenaires, judiciaires (magistrats et avocats), sociaux (CAF et MSA), mais également associatifs chargés d'accompagner les parents lors de la rupture, afin d'échanger sur leurs différentes compétences, leurs pratiques professionnelles et d'évoquer les difficultés rencontrées dans le paysage local. Le séminaire sera également l'occasion d'échanger sur les perspectives de réformes à venir, en particulier sur les annonces visant à renforcer la lutte contre les impayés de pensions alimentaires

Inscription obligatoire
<https://crj.univ-grenoble-alpes.fr>

Cette demi-journée ouvre droit à 4 heures
de formation professionnelle



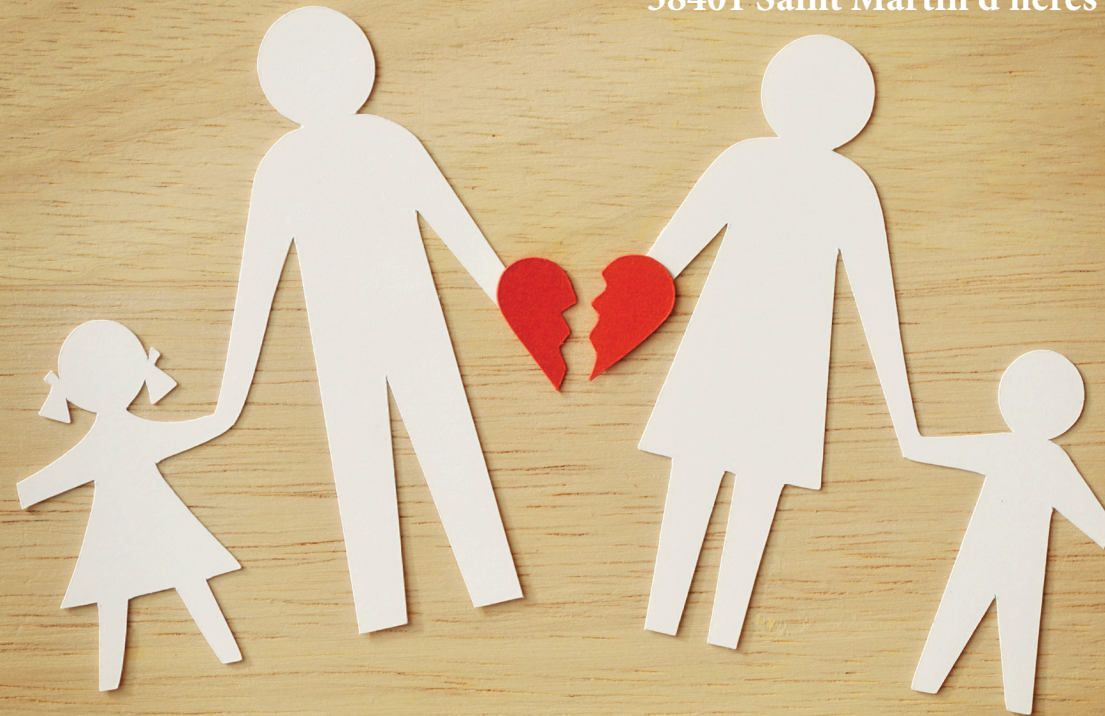
Demi-Journée d'étude du CRJ

RESTER PARENTS APRÈS UNE SÉPARATION

*Le maintien des liens personnels et alimentaires
avec l'enfant*

Vendredi 14 juin 2019
9h00-13h00

MSH ALPES
Université Grenoble Alpes
1221 avenue Centrale
38401 Saint Martin d'hères



PROGRAMME

9h00 : Allocution d'ouverture

Michel Farge, Professeur en droit privé, Co-Directeur du CRJ,
Université Grenoble Alpes

Caroline Michal, Directrice adjointe de la CAF de l'Isère

9h15 : Partie 1 – Le maintien des liens alimentaires

1ère table ronde

La lutte contre les impayés de pensions alimentaires :
les nouveaux pouvoirs de la CAF

Les difficultés d'articulation entre pension alimentaire et prestations familiales

Les perspectives de réforme

Modérateurs :

Floriane Maisonnasse et Gaëlle Ruffieux, Maître de conférences en droit privé,
Université Grenoble Alpes

Intervenants :

Noura Trifrani-Djoumer, Responsable de département ASF Contentieux CAF 69

Marie-Hélène Nietto, Responsable de secteur du département ASF Contentieux
CAF 69

Nathalie Hacquart, JAF à Grenoble

Thierry Gauthier, Avocat à Grenoble

Élisabeth Naef, Médiateur familial

10h30 : Discussion avec la salle

10h45 : Pause

11h : Partie 2 – Le maintien des liens personnels

2nde table ronde

Le maintien des relations parentales après la séparation du couple

Les espaces-rencontres

La médiation familiale

Modérateurs :

Ingrid Maria, Professeur en droit privé, Université Grenoble Alpes et
Anne-Sophie Brun-Wauthier, Maître de conférences en droit privé,
Université Grenoble Alpes

Intervenants :

Véronique Ginisty, médiateur familial

Nathalie Hacquart, JAF à Grenoble

Corinne Beaufour-Garaude, Avocat à Grenoble

12h30 : Discussion avec la salle

